







## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

15 avril 2022 Français Original: Anglais

Réunion du groupe de correspondance de l'approche écosystémique sur la surveillance de la pollution

Vidéoconférence, 27 et 30 mai 2022

Point 7 de l'ordre du jour : Normes de données et dictionnaires de données pour les indicateurs communs IMAP 18 et 20

Normes de données et dictionnaires de données pour l'indicateur commun IMAP 18

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de ne pas demander d'autres exemplaires.

#### Note du Secrétariat

Dans le cadre du programme de travail et budget du PNUE/PAM pour 2020-2021 (COP 21, décision IG.24/14), INFO/RAC dirige les travaux relatifs à l'élaboration et à l'achèvement de la « plate-forme Info/MAP et de la plate-forme pour la mise en oeuvre de l'IMAP pleinement opérationnelles et développées, connectées aux systèmes d'information des composantes du PAM et à d'autres plateformes de connaissances régionales pertinentes, afin de faciliter l'accès aux connaissances pour les gestionnaires et les décideurs, ainsi que pour les parties prenantes et le grand public ».

Le projet EcAp-MED II financé par l'UE (2017-2019) a soutenu ce résultat avec le développement d'un système pilote de données et d'informations compatible IMAP (système d'information IMAP (pilote)), qui a permis aux parties contractantes de commencer à communiquer des données dès mi-2020 pour une sélection de 11 indicateurs communs IMAP. Le système d'information IMAP (pilote) a jeté les bases de la création d'un système d'information IMAP pleinement opérationnel, comme le prévoit la décision IG.22/7.

À l'heure actuelle, le système prend en charge les données de rapport pour 11 des 27 indicateurs communs IMAP, à savoir les indicateurs communs 1, 2, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23. Les critères utilisés pour sélectionner les 11 indicateurs communs dans le cadre du système d'information IMAP (pilote) ont été : a) la maturité des indicateurs communs à partir de 2017, en termes d'expériences de suivi et de meilleures pratiques ; b) la collecte et la disponibilité des données existantes représentant tous les clusters IMAP ; c) disponibilité de fiches d'information sur les indicateurs communs et/ou de modèles de métadonnées.

Le système d'information IMAP (pilote) a été développé par INFO/RAC sous la coordination du Secrétariat et en étroite consultation avec toutes les composantes pertinentes du PAM. Le système d'information IMAP (pilote) évolue maintenant vers le système d'information IMAP complet et est capable de recevoir des données conformément aux normes de données et aux dictionnaires de données (DS et DD) proposés qui définissent les informations de base sur la communication des données au sein de IMAP.

Le processus d'évolution en cours du système d'information IMAP pilote vers le système d'information IMAP final est également soutenu par le projet EcAp MED III financé par l'UE et comprend la mise en œuvre de normes et de dictionnaires de données ainsi que les flux de données correspondants pour l'ensemble des modules des indicateurs communs IMAP (EO3 et les indicateurs communs candidats actuellement exclus). Les protocoles de suivi ont guidé l'élaboration des normes de données. Ils ont été menés parallèlement aux discussions sur les méthodologies communes de suivi convenues, en gardant à l'esprit que le système d'information est un outil majeur de collecte et de transfert des données.

L'objectif de ce document est de présenter la proposition finale des normes et des dictionnaires de données pour l'indicateur commun (CI) IMAP 18, préparée suite aux commentaires reçus lors de la réunion du CorCom sur la pollution (26-28 avril 2021). La présente proposition finale a été élaborée en se basant sur des éléments des normes et dictionnaires de données pour le CI IMAP 18 qui ont déjà été discutés lors de la réunion du CorMon sur la pollution (du 26 au 28 avril 2021). La proposition finale a été présentée pour information lors de la 8ème réunion du groupe de coordination de l'approche écosystémique (9 septembre 2021). La présente réunion du CorMon sur la pollution devrait approuver cette proposition finale pour son intégration dans le système d'information IMAP en vue de recevoir les données de surveillance des Parties contractantes pour la préparation du MED QSR 2023.

### Table des matières

1.	Introduction	1
2.	NORMES_de données et dictionnaires de données pour l'indicateur commun IMAP 18	1
3.	M odule PMO 1 - niveau des effets de la pollution	1

#### 1. Introduction

- 1. Les normes de données (DS) sont produites sous forme de feuilles de calcul Excel où chaque colonne indique un champ à remplir par les fournisseurs de données. Les dictionnaires de données (DD) sont produits sous forme de feuilles de calcul Excel où chaque ligne contient des informations pour guider le fournisseur de données. Les DS et les DD sont des feuilles de calcul incluses dans le même fichier Excel, téléchargeables depuis le système d'information IMAP (Pilote). Les données téléchargées à l'aide des normes de données seront conformes pour l'inclusion dans la base de données.
- 2. La proposition de DS et de DD fournit des ensembles de données et des dictionnaires associés plus larges que ceux demandés comme obligatoires par les fiches d'information et les modèles de métadonnées IMAP correspondants. Dans les normes de données, les données obligatoires sont représentées en noir et les non obligatoires en rouge. La possibilité de remplir également des champs non obligatoires est prévue pour permettre aux Parties contractantes qui disposent déjà de systèmes de suivi en place et qui collectent un ensemble plus large de données de les déclarer comme données supplémentaires. Bien que la décision soit laissée à la discrétion des Parties contractantes, la communication d'ensembles de données non obligatoires est fortement encouragée afin d'éviter des lacunes dans les connaissances entre l'IMAP et d'autres flux de données nationaux.
- 3. Suite aux résultats des CORMON, les DS et DD finalisés relatifs aux 11 indicateurs communs ont été téléchargés dans le système d'information IMAP (pilote) et des changements conséquents à la structure de la base de données ont été effectués. Ainsi, une fois que tous les paramètres et unités de mesure ont été définis, le flux de données correspondant a été activé. Après une phase de test du système d'information IMAP (pilote) réalisée avec la participation volontaire des pays intéressés, la phase I de la mise en œuvre du système s'est officiellement conclue en juin 2020.
- 4. Après la finalisation du projet EcAp MED II, des discussions sur d'autres modules ont été entamées avec les composantes thématiques du PAM pour chaque indicateur commun déjà sélectionné et pour les autres restants en vue de l'achèvement de l'ensemble des indicateurs communs IMAP défini dans le système d'information IMAP, en fonction des ressources disponibles spécifiquement allouées.
- 5. En examinant ce document, la présente réunion devrait fournir les dernières contributions et d'autres réflexions pour ajuster les normes afin de permettre la mise en œuvre en temps voulu des flux de données correspondants d'ici juin pour compléter l'ensemble des indicateurs communs disponible pour l'appel au rapport IMAP.
- 6. Néanmoins, vu que le développement des DD pour les indicateurs communs IMAP, les méthodes de suivi et les normes de données progressent en parallèle, un dialogue et une étroite collaboration continus sont nécessaires entre les organismes responsables de ces développements pour assurer leur bon alignement et leur cohérence.

# 2. Normes de données et dictionnaires de données pour l'indicateur commun IMAP

- 7. Le présent document fournit la proposition de normes de données (DS) et de dictionnaires de données (DD) pour l'indicateur commun 18 de l'IMAP afin de faciliter la communication des données concernant l'évaluation des biomarqueurs en mer Méditerranée. Il comprend des données relatives à trois biomarqueurs obligatoires i ) Activité de l'Acétylcholinestérase (AChE); ii) Stabilité de la Membrane Lysosomale (LMS); iii) Fréquences des Micronoyaux (MN); ainsi que des données relatives au biomarqueur non obligatoire iv) Stress on Stress (SoS) et autres indicateurs alternatifs non obligatoires faisant l'objet d'une communication volontaire de la part des PC.
- 8. La présente proposition de normes de données (DS) et de dictionnaires de données (DD) pour l'indicateur commun IMAP 18 s'appuie sur les documents qui ont été précédemment approuvés : i) Fiches d'information IMAP: Mise à jour pour ls indicateurs communs 13, 14, 17, 18, 20 et 21 (UNEP/MED WG.467/5) et ii) Ligne Directrice IMAP de surveillance IMAP pour la communication des données de surveillance pour les indicateurs communs IMAP 13, 14, 17, 18 et 20 (UNEP/MED WG.492/8).

#### 3. Module PMO1 - Niveau des effets de la pollution

9. Comme pour la procédure établie pour les CI 13, 14 et 17, les deux procédures suivantes sur la communication des données de surveillance relatives à l'CI 18 de l'IMAP sont indiquées dans la présente proposition de DS et de DD pour le CI 18 de l'IMAP: a) communication des données relatives aux stations d'échantillonnage et b) communication des données liées aux biomarqueurs. Le module

PMO1 comprend les données relatives aux stations et aux biomarqueurs, ainsi que la liste des espèces de référence et des biomarqueurs obligatoires. Les deux espèces Mytilus sp. et Mullus barbatus sont considérées comme obligatoires conformément à l'IMAP.

- 10. La présente proposition s'appuie sur la proposition initiale de DD et DS pour le CI 18 del'IMAP, comme indiqué dans le document UNEP/MED WG.492/8 qui a été discuté lors de la réunion du CorMon sur la surveillance de la pollution (26-28 avril 2021) et ensuite révisé conformément aux commentaires des PC reçus au cours de cette réunion. Il inclut les modifications pour répondre aux commentaires fournis par les participants à la réunion du CorMon sur la surveillance de la pollution, ainsi que des champs supplémentaires pour permettre le bon fonctionnement du flux de données et l'analogie avec les DD et les DS pour les autres CI.
- 11. La liste des espèces de référence fournie dans le tableau 3 représente la liste des espèces approuvées pour l'CI 17 de l'IMAP lors la 7<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Coordination de l'Approche Écosystémique et par conséquent rendue opérationnelle pour la communication des données pour les DS et les DD pour l'OE9 dans le système d'information IMAP.

Tableau 1: DS et DD Module PMO1 (Niveau des effets de la pollution ) pour CI 18 IMAP: Stations

Champ	Description	Liste de valeur
Code Pays	Entrer le code du pays membre sous la forme ISO à deux chiffres, par exemple "IT" pour l'Italie.	
NationalStationID	Code de la Station	
NationalStationName	Nom de la station	
*Région	Subdivision administrative de premier niveau à laquelle appartient la station (selon la subdivision du pays)	
Latitude	Latitude de la station dans le système de référence en degrés décimaux WGS84 avec au moins 5 chiffres (xx.xxxxx).	
Longitude	Longitude de la station dans le système de référence en degrés décimaux WGS84 avec au moins 5 chiffres (xx.xxxxx). Utilisez des valeurs positives sans '+' devant les nombres (par ex. 13.98078) pour les coordonnées à l'est du méridien de Greenwich (0°) et des valeurs négatives avec '-' pour les coordonnées à l'ouest du méridien de Greenwich (0°) (par ex 2,6893).	
* Côte la plus proche	Distance de la station à partir de la côte en km	
Matrice TCM	Matrice environnementale mesurée dans la station, saisir une des valeurs de la liste.	B = Biote
Profondeur de la mer	Profondeur de la mer en mètres	
Typologie de zone	Indiquer la typologie de la zone surveillée, saisir une des valeurs de la liste	R = Sites de référence C = Côtier HS = Point sensible (Hot spot) O = Autres
Type de pression	Si la station de suivi est dédiée à la surveillance de la pression, indiquer la typologie de la pression surveillée, entrer une des valeurs de la liste.	AG = Agriculture et élevage IP = Installations Industrielles MN = Exploitation minière MT = Trafic Maritime
Remarques	Remarques	

<sup>\*</sup> non obligatoire en vertu des fiches d'information del'IMAP

**Tableau 2**: DS & DD **Module PMO1** (Niveau des effets de la pollution) pour CI 18 IMAP-**Biomarqueurs** 

Champ	Description	Liste de valeur
Code Pays	Code du pays membre sous	
	forme de deux chiffres ISO,	
	par exemple "IT" pour l'Italie.	
NationalStationID	Code de la station.	
An	Année d'échantillonnage dans	
	le format AAAA	
Mois	Mois d'échantillonnage dans le	
*	format 1-12	
Jour	Jour d'échantillonnage dans le	
Tomas	format 1-31 Heures-minutes-secondes	
Temps	d'échantillonnage dans le	
	format HH: MM:SS	
ID échantillon	Exemple de code si plusieurs	
	réponses sont faites avec la	
	même valeur que l'année, le	
	mois, le jour et l'heure"	
Type échantillon	Sauvage/En cage (ajouter des	
	informations sur le site de	
	collecte)	D. D.
Matrice	Exemple de matrice, entrer une valeur de la liste	B = Biote
Profondeur de l'échantillon	Profondeur d'échantillonnage	
1101011011	en mètres	
* Salinité	Salinité ( psu )	
* Température	Température (°C)	
* DissoudreOxygène	Oxygène dissous ( μ mol O 2/l)	
IDEspèce	Espèce surveillée. Entrer une	
	valeur de la colonne '	
	ID_Species ' de la liste '	
	List_species '	
NomEspèce	Espèce surveillée. Entrer une	
	valeur de la colonne 'Label' de	
Nome de l'acmère Autre	la liste 'List_species ' Nom de l'espèce, si elle n'est	
Nom de l'espèceAutre	pas incluse dans la liste '	
	List_species '	
* EspèceSexe	Genre de l'espèce. Entrer une	M = Mâle
1	valeur de la liste de valeurs.	F = Femelle
		U = Indéfini
CléMaturation	Degré de maturation des	I= Inactif
	gonades pour les espèces	II = Maturation
	démersales selon l'atelier sur	III= Frai
	l'échantillonnage de la maturité	IV= Post- frai
	sexuelle (ICES WKMAT 2007). Entrer une valeur de la	
	liste de valeurs.	
LongueurSpécimen	Longueur du spécimen en cm.	
2018 guear o peermen	En cas de regroupement,	
	indiquer la longueur moyenne.	
	(précision à 0,1 cm). Dans le	
	cas des poissons, cette valeur	
	se réfère à la longueur totale ;	
	pour les moules, elle se réfère à	

Champ	Description	Liste de valeur
	la longueur de la valve; pour	
	les crustacés, il s'agit de la	
	longueur de la carapace.	
Specimen_length_SD_SE	Écart type/Erreur type de la	
	longueur moyenne des	
	spécimens dans un bassin en	
	cm. L'écart type (SD) est une	
	mesure de la variabilité.	
	L'erreur type (SE) de	
	l'échantillon dépend à la fois de	
	l'écart type et de la taille de	
D : 1	l'échantillon.	
Poids_spécimen	Poids du spécimen en g. En cas	
	de regroupement, indiquer le	
	poids moyen. (précision à 0,1	
Poids_spécimen_SD_SE	g) Écart type /Erreur type du	
Totas_specimen_SD_SD	poids moyen des spécimens	
	dans un bassin en g.	
Regroupement	En cas de regroupement,	
	décrire le contenu du	
	regroupement et les autres	
	questions méthodologiques.	
Regroupement_N	Préciser le nombre de	
	spécimens regroupés	
Regroupement_SD_SE	Préciser quelle mesure	SD = Écart type
	statistique est fournie. Entrer	<b>SE</b> = <b>E</b> rreur type
	une valeur de la liste de valeurs.	
* Poids_Foie	Poids du foie en grammes	
Tolus_Tole	(précision à 0,01 g) pour	
	définir l'index hépatosomatique	
	(HSI)	
* Poids_Gonade	Poids de la gonade en grammes	
	(précision à 0,01 g) pour	
	définir l'index	
	gonadosomatique (GSI)	
Tissu	Elément tissulaire de l'espèce	<b>BL</b> = Fluides - Sang. Comprend les
	surveillée, saisir l'une des	érythrocytes, les hémocytes, le sérum
	valeurs de la liste.	(composant sanguin sans cellules ni
		facteurs de coagulation) et le plasma
		(sérum incluant les facteurs de
		coagulation)
		EG = Oeufs. Comprend les œufs
		d'oiseaux et les œufs de poisson (rogue).
		Utilisez le champ des remarques pour
		fournir des informations
		supplémentaires, si nécessaire.
		<b>GO</b> = Organes - Gonades. Comprend
		les gonades femelles (ovaires) et les
		gonades mâles (testicules). Utiliser le
		champ des remarques pour fournir des
		informations supplémentaires, si
		nécessaire.
		II - Organos Foio Command
		LI = Organes - Foie. Comprend l'hépatopancréas. Utiliser le champ des
		remarques pour fournir des informations
		supplémentaires, si nécessaire.
	1	supplementation, or necessarie.

Champ	Description	Liste de valeur
		MU = Tissus - Muscle. Tout type de tissu musculaire ou d'organe. Comprend l'ancien code TM pour "Muscle de la queue". ST = Tissus - Tissus mous. Comprend tous les tissus corporels à l'exception des tissus minéralisés (tissus durs)  GI = Organes - Branchies  OT = Autre. Utiliser le champ des remarques pour fournir des informations
Poids_Tissu	Poids du tissu en g. En cas de regroupement, indiquer le	supplémentaires, si nécessaire.
Poids_Tissu_SD_SE	poids moyen. Écart type/Erreur type du poids moyen des spécimens dans un pool en g.	
Méthode analytique	Méthode analytique utilisée. Protocole méthodologique de référence utilisé pour l'analyse - indiquer la méthode élaborée dans les lignes directrices/protocoles de surveillance pour l'analyse des biomarqueurs (UNEP/MED WG. 492/4-5); Ajoutez toute autre méthode	
	différente de celles-ci en spécifiant le nom du document scientifique	
Nom_biomarqueur	Nom du biomarqueur. Saisisser une valeur de la colonne 'Biomarqueurs' de la liste ' Liste_Biomarqueurs '	
Nom_biomarqueur_NM	Précisez le nom du biomarqueur si le champ ' Biomarker_Name ' a été rempli avec ' NM '	
Valeur_biomarqueur	Valeur de chaque biomarqueur. Précision à la deuxième décimale (ex. : 0,01), sauf pour MN où la précision est à la première décimale (ex : 1) et pour LMS-HEXO et pour LMS-NRRT où la précision est au nombre entier (ex. : 1).	
Unité_biomarqueur	Unité de mesure (différente pour chaque biomarqueur). Entrer l'une des valeurs dans la liste des valeurs. Pour le « biomarqueur LMS », l'unité de mesure est « min » aussi bien dans le cas du LMS-HEXO et du LMS-NRRT, mais, dans le premier cas, il s'agit du « temps de	min = stabilité de la membrane lysosomale (LMS) ( minutes de stabilisation /rétention)  nmol/min/mg de protéine = Activité de l'Acétylcholinestérase ( AChE ) (nmol/min/mg de protéine dans les branchies (bivalves ) )  % = Pourcentage moyen de stabilité de

Champ	Description	Liste de valeur
	stabilisation » dans le second cas, il s'agit du « temps de rétention » .	la membrane lysosomale chez la moule (%LMS)
	Si le PC souhaite communiquer des données sur	nombre de cas / 1000 cellules = test du micronoyau (MN) (fréquence)
	des biomarqueurs supplémentaires non obligatoires, autres que les	$\mu$ g/ g = Taux de métallothionéines (MT) ( $\mu$ g/g glande digestive)
	biomarqueurs obligatoires, insérer « NM » et spécifier	LT50 (jours) = Stress sur Stress (SoS)
	l'unité de mesure dans le champ « Biomarker_Unit_NM ».	NM = unité pour biomarqueur supplémentaire non obligatoire
Unité_Biomarqueur_ NM	Unité de mesure pour '	
	Biomarker_Name_NM '. Remplissez ce champ si le champ ' Biomarker_Unit ' a été rempli avec ' NM '	
Remarques	Remarques	

<sup>\*</sup> non obligatoire en vertu des fiches d'information sur les directives IMAP

**Tableau 3**: DS et DD **Module PMO1** (Niveau des effets de la pollution ) pour IMAP CI 18 – **Liste des espèces**  $^1$ 

ID_Espèce	Étiqueter
8006460	Anarhichas lupus
2392194	Anarhicha mineur
5212973	Anguilla anguilla
2389391	Aphanopus carbo
2440728	Balaenoptera acutorostrata
2420330	Bathyraja brachyurops
2401415	Bathysaurus ferox
5210955	Boups boups
2415752	Boreogadus dita
2415505	Brosmé brosmé
2481312	Cepphus grylle
2286583	Cérastodermie éduquer
2336668	Chelidonichthys kumu
2417343	Chimère monstrueuse
8351946	Clupea harengus
2403490	Congre congre
5215150	Coryphaenoides rupestre
2222188	Crangon crangon
8534921	Crassostrea angulata
2286069	Crassostrea gigas
5220003	Delphinapterus leucas
8324617	Delphinus delphis
5729032	Donax tronc
2287072	Dreissena polymorphe

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Liste des espèces de référence disponibles (liste de codes) pour l'OE9/CI 17.

2287250	Silique d'Ensis
2336597	Eutrigla gurnardus
7832266	Fucus
3196291	Fucus ceranoïdes
3196437	Fucus dentelé
8222574	Fucus vésiculeux
2481433	
8084280	Fulmarus glaciaire Gadus morhua
2415827	Gadus ogac
2440596	Globicephala melas
5213996	Glyptocéphalie cynoglosse
2376483	Gobius
7788295	Hématopus ostralégus
2434806	Halichoerus grypus
2293076	Haliotis tuberculata
2409108	Hippoglossoïdes plates-soïdes
2279156	Holothurie tubuleux
2357093	Hoplostète atlantique
2481126	Larus
2481156	Larus glaucoides
2481127	Larus hyperborée
2409391	Lépidorhombus whiffiagonis
2419875	Leucoraja naevus
5213960	Limanda limanda
2301117	Littorina littorea
2415070	Lophius budegassa
2415075	Lophius piscatorius
2291262	Lymnée palustris
2286995	Macoma balthique
5214420	Mallotus villosités
2415822	Melanogrammus aegléfinus
2415788	Merlangius Merlangus
2415643	Merluccius merluccius
2415777	micromésiste poutassou
5214022	Microstomus chat
5214883	Molva dipterygie
5214880	Molva Molva
5220008	Monodon monocéros
4284897	Mullus barbatus
7791733	Mya arenaria
7865139	Mya tronquée
2333785	Myoxocéphalie scorpion
841	Mysida
2285679	Mytilus
8288896	Mytilus edulis
2285683	Mytilus galloprovincialis
2203003	111 yuus Suuopioviiiciuus

2202010	Nassaire réticulatus
2303019	
2226962	Nephrops norvegicus
5193449	Nucelle lapillaire
2286060	Ostrea edulis
2224987	Palaemon dentelé
2222355	Pandalus boréal
2285980	Pecten maximus
2409966	Pégusa lascaris
8140485	Perça fluvialis
2434773	Phoca hispide
2434793	Phoca vituline
2440669	Phocoena Phocoena
2409330	Platichthys flésus
7700106	Pleuronectes platessa
2415872	Pollaque pollachius
2415861	Pollachius virens
2409416	Psetta maxima
5216024	Raja clavata
5216014	Raja montagui
5216208	Raja rayonné
2409383	Reinhardtius hippoglossoïdes
2481205	Rissa tridactyle
5175681	Sadurie entomon
7595433	Salar de Salmo
8215487	Salmo trutta
4284021	Salvelinus alpinus
2413224	Sardine pilchardus
2374149	Scomber scombrus
2409403	Losange scophthalme
2418684	Scyliorhinus canicule
2335392	Sébastes marinus
2335427	Sébaste mentelle
5214139	Soléa solea
2498352	Somateria mollissima
2413452	Sprattus sprattus
5216368	Squalus acanthias
5229227	Sterna hirundo
2373946	Thunnus alalunga
2373940	Thunnus thynnus
8635	Triglidés
2481342	Urie aalgé
2481339	Urie lomvia
2433451	Ursus maritimus
2287751	
	Venerupis decussata
2287753	Venerupis philippine
7744449	Zeus Faber
2381013	Zoarces vivipare

 $\textbf{Tableau 4} : \textbf{Module DS \& DD PMO1} \ ( \ \textbf{Niveau des effets de la pollution} \ ) \ \textbf{pour IMAP CI 18} - \textbf{Liste des biomarqueurs}$ 

Biomarqueur	Description (FR)	Organisme	Tissu	Obligatoire	Supplémentaire
•	•	Ü		Obligatoric	( Non-obligatoire )
LMS-HEXO	Stabilité de la membrane lysosomale sur des sections obtenues avec le cryostat - détermination enzymatique	Poisson/Moule	Foie/glande digestive	Oui	
LMS-NRRT	Stabilité de la membrane lysosomale dans les hémocytes de moule - détermination in vivo (test du temps de rétention du rouge neutre (NRRT))	Moule	Hémocytes (in vivo)	Oui	
MN_F	Fréquence des micronoyaux dans les cellules sanguines de poisson	Poisson	Érythrocytes	Oui	
MN_MH	Micronoyaux (MNi) dans les cellules branchiales et les hémocytes des moules	Moule	Cellules branchiales, hémocytes	Oui	
AChE	Activité acétylcholinestérase - dosage enzymatique	Moule / Poisson	Branchies / Muscle	Oui	
% LMS	% LMS Pourcentage moyen de stabilité de la membrane lysosomale chez la moule	Moule	Hémocytes		Oui
MT	Métallothionéines	Poisson	Glande digestive		Oui
SoS	Stress sur stress	Moule			Oui
NM	Autre: biomarqueur non obligatoire	Préciser	Préciser		Oui